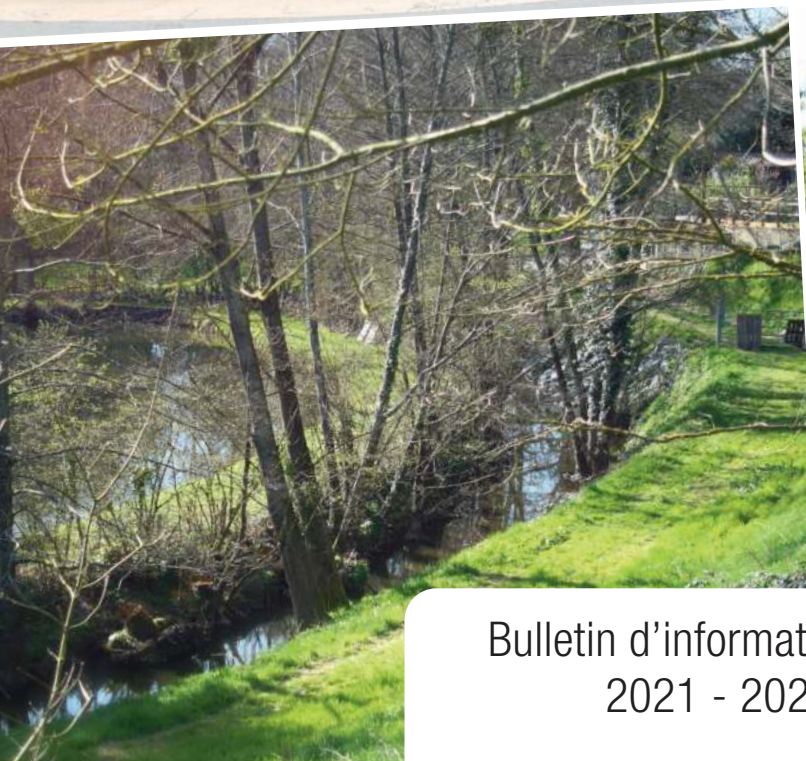


Saint-Aubin-des-Landes



SOMMAIRE

- Vœux du maire p 2
- Edito p 3
- Municipalité p 4 à 13
- Loisirs - Culture - Social . p 14 à 16
- Infos commune p 17 à 19
- Intercommunalité p 20
- Monde associatif p 21 à 34
- Etat civil p 35

Invitation à la cérémonie des vœux

Monsieur Christophe FESSELIER et le conseil municipal invitent l'ensemble des habitants de Saint-Aubin-des-Landes à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu

Le dimanche 16 janvier 2022 à 11h, à la salle polyvalente

(sous réserve de l'évolution des restrictions sanitaires)

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.

(N'oubliez pas votre pass sanitaire)

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication : Marie Noelle Georgeault, Jocelyne Gautier, Amelie Lion, Patricia Rondeau, Franck Rouxel.

- Directeur de la publication : M. le Maire de St-Aubin des Landes.
- Mise en page et impression : Morvan Fouillet Imprimeurs, Vitré
- Dépôt légal : 4^e trimestre 2021
- Crédit photo : Studio Maignan



EDITO

2021 - 2022

Dans la lignée de l'année précédente, l'année 2021 a été vécue par tous comme un défi à la pandémie. Confinement, couvre-feu, vaccinations ou non, fermetures de classes, interruption des activités sportives, culturelles ou de détente, tel a été notre lot quotidien. Inquiétude et espoir s'entremêlent. Les temps troublés sont toujours présents. L'espoir de vivre une meilleure année est à ce jour le souhait que nous formulons tous.

Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de joie, de petits et grands bonheurs pour 2022.

Retour sur 2021

Malgré ces contraintes, les chantiers ont été nombreux et variés : installation définitive du centre de loisir au pôle YOKOTECK, ouverture de la médiathèque, descente des cloches et démontage du beffroi, réfection de l'éclairage des salles polyvalente, de sports et de la mairie, isolation phonique de la salle polyvalente, démarrage du chantier du Domaine de la Vallée, validation de la création du projet du Jardin du Souvenir..... autant de lieux qui ont fait l'objet de travaux de réhabilitation, d'aménagements, d'embellissement ou de créations de nouveaux équipements. Je vous invite à les découvrir dans les pages suivantes.

Chaque chantier permet à la fois d'améliorer votre qualité de vie et de diffuser une image séduisante et attractive de notre territoire. Le label des « Villes et Villages fleuris » contribue à cette image. Le jury régional de ce concours vient de nous attribuer la troisième fleur dans son classement. C'est la reconnaissance du travail des agents et des bénévoles. Qu'ils en soient remerciés au nom de tous.

Nos projets 2022

Ils se poursuivent avec la finalisation du Jardin du Souvenir, le lancement de la création du nouveau cimetière, la réfection de l'éclairage du secteur de La Bruère, l'étude d'une liaison de mobilité douce (piétons et/ou vélos) entre le Bourg et les Lacs en poursuivant l'aménagement existant, le long de la route communale, entre La Ripennelais et la gare TER.

Prochain Rendez vous

Si la pandémie nous en laisse la possibilité, nous allons inaugurer le pôle YOKOTECH au printemps 2022. Vous aurez l'occasion comme les 100 nouveaux lecteurs inscrits depuis l'ouverture de la médiathèque de découvrir ou redécouvrir cet espace.

Avec l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos vœux de bonheur, de santé, de prospérité, et de réussite dans tous vos projets personnels. Je vous donne rendez-vous lors de notre cérémonie des vœux, le dimanche 16 janvier 2022.

Christophe Fesselier

Votre ÉQUIPE municipale



De gauche à droite : Amélie LION, Franck ROUXEL, Joseph JOUAULT, Patricia RONDEAU, Patrice LEQUEUX, Marie-Noëlle GEORGEAULT (3^e adjoint), Maude HAMARD, Mickaël LERETRIF (2^e adjoint), Samuel GARDAN, Christophe FESSELIER (Maire), Vincent DESILLE, Janine GODELOUP (1^{er} adjoint), Annie LEMEE, Joël DESILLES (4^e adjoint), Jocelyne GAUTIER

4

Les COMMISSIONS

Ci-après les responsabilités des adjoints et la composition de leurs commissions.

Urbanisme - Voirie

Mickaël Lerétrif - Joël Désilles
Vincent Désille - Samuel Gardan -
Annie Lemée

Bâtiments-Logements-Patrimoine

Joël Désilles - Maude Hamard -
Patrice Lequeux - Samuel Gardan -
Joseph Jouault - Patricia Rondeau

Finances/Budget

Janine Godeloup - Marie-Noëlle
Georgeault - Jocelyne Gautier -
Maude Hamard - Patrice Lequeux -
Annie Lemée - Amélie Lion

Christophe FESSELIER représente la commune de Saint-Aubin-des-Landes
en tant que délégué communautaire au sein de Vitré communauté.
Janine GODELOUP est déléguée suppléante.

Communication/Animations/ Cérémonies

Marie-Noëlle Georgeault - Jocelyne
Gautier - Amélie Lion - Franck Rouxel -
Patricia Rondeau

Appel d'offres

Titulaires : Joël Désilles - Vincent
Désille - Joseph Jouault
Suppléants : Mickaël Lerétrif - Maude
Hamard - Annie Lemée

CCAS - Comité Consultatif Actions Sociales

Janine Godeloup - Marie-Noëlle
Georgeault - Jocelyne Gautier - Patrice
Lequeux - Franck Rouxel



Permanences des élus

Maire : le lundi et le jeudi après-midi
sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte les lundi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h, le mardi de
9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et
le samedi des semaines paires de 9h
à 11h30.

Tél : 02.99.49.51.10

E-mail : mairie@saintaubindeslandes.fr

Site : www.saintaubindeslandes.fr

PERSONNEL Communal :

Agents administratifs



Madame Anne-Françoise MARION
au secrétariat général

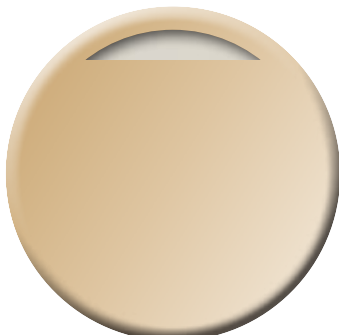


Madame Magali GARRAULT
à l'accueil



Madame Sandrine JALU à mi-temps
au multimédia et à la bibliothèque

Agents techniques



Madame Valérie GARY



Monsieur Pascal GENDRY



Monsieur Anthony BOURY



Monsieur Dominique JARRY

HONORARIAT

L'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat, le préfet, dans le département aux anciens maires ou adjoints. Ce titre est attribué pour 18 ans minimum de présence, continue ou non, au sein d'un conseil municipal avec un mandat d'adjoints ou de maire.

Le 8 octobre dernier, le préfet a pris un arrêté, nommant Mme Janine GODELOUP, présente au conseil municipal depuis 2001, adjointe de 2001 à 2008 et maire de 2008 à 2020, maire honoraire de Saint Aubin des Landes. Le diplôme lui a été remis lors de l'assemblée générale de l'association des maires à Saint Grégoire.

(Cette distinction est purement honorifique et ne fait l'objet d'aucune indemnité financière).



BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs 2020 en séance du 30 mars 2021. Les budgets primitifs de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2021 ont été votés à cette même date.

Le budget de fonctionnement poursuit la volonté d'une mai-

trise des dépenses, tout en maintenant une qualité de service. Le budget d'investissement nous permet d'entretenir et de rénover les bâtiments existants, de lancer des projets plus structurants comme le Jardin du souvenir, le futur cimetière, le remplacement du beffroi et des cloches de l'église.

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



Les Taxes COMMUNALES

Pour 2021, les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe sur Foncier bâti → **33,87%**

Ce changement de taux est dû à la suppression de la taxe d'habitation. Pour compenser les ressources perdues, la part

initialement versée au département (19,90 %) est maintenant directement transférée aux communes. Le taux communal (13,97 %) est donc additionné au taux départemental.

Taxe sur Foncier non bâti → **36,86 %**

INVESTISSEMENTS réalisés en 2021 (HT)

223 844,81€



Espace YOKOTECK

12 929€



Eglise (Beffroi et Cloches)

7 630€



Réserve Incendie (ZA la Bruère)

1 669,36€



Cimetière (Espace Cinéraire)

68 019,46€



Emprunts
(Remboursement Capital)

3 775,89€



Commerce (Climatisation,
vidéosurveillance)

13 924,44€



Salle Polyvalente
Rénovation de l'éclairage et isolation

5 150,63€



Plan Local d'Urbanisme
(modification n°1)

2 388,50€



Mairie
Rénovation de l'éclairage

20 969,36€



Salle des Sports
Rénovation de l'éclairage

PARTICIPATIONS BUDGÉTAIRES de la commune à l'école de Saint-Aubin-des-Landes et à l'école de Cornillé

2021

Convention Ecole St-Aubin-des Landes Commune(frais de fonctionnement)	40 316 €
Participation pour la cantine	15 824 €
Participation Sorties scolaires	350 €
Soutien exceptionnel achat hygiène COVID	232 €
Total participation Ecole de Saint-Aubin-des-Landes	56 722 €
Convention Ecole Cornillé Commune (frais de fonctionnement)	19 275 €
Participation Sorties scolaires	330 €
Total participation Ecole de Cornillé	19 605 €
Total des participations versées aux 2 Ecoles	76 327 €

SUBVENTIONS municipales versées aux Associations

Pour la subvention 2022, nous allons vous transmettre un document à compléter qui devra être déposé en Mairie pour le 6 février 2022.

U.N.C/A.F.N./Soldats de France	92,00 €
ACCA - Ass. Communale de Chasse Agréée	138,00 €
ADMR intercommunale	500,00 €
Amicale des St Aubin d'Europe	62,00 €
Association Kermesse St Aubinoise	650,00 €
APEL	510,00 €
A.I.A.J. - Asso. Intercom. Animation Jeunesse (Centre de Loisirs)	15 985 €
E.S.A. Football	650,00 €
Association Land'Oxygène	100,00 €
Solidarité Vitréenne - EPISOL	200,00 €
ADMR Vitré Portage repas + garde atypique	50,00 €
Secours Catholique	50,00 €

Outre ces subventions, les Associations bénéficient du prêt gracieux des salles et des équipements pour leurs réunions, etc... et d'un crédit annuel de 200 photocopies noir et blanc ou 100 photocopies couleur.

URBANISME - VOIRIES

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 6 juin 2019.

Au printemps 2021, nous avons lancé une étude pour une modification de ce PLU du fait qu'un certain nombre de bâtiments en pierres, mitoyen des habitations, n'avaient pas été repéré graphiquement sur le plan de zonage et de ce fait il ne pouvait pas faire l'objet de transformation ou réhabilitation en habitations (via un changement de

destination du bâtiment).

Le service instructeur de Vitré Communauté ne validait pas les demandes de permis de construire. D'où le lancement de cette modification n°1 par une délibération du 16/02/2021.

Après un avis positif des organismes sollicités (préfecture, syndicat d'urbanisme, département et mission régionale d'autorité environnementale) une enquête publique a eu lieu en mairie

du 23/08/2021 au 23/09/2021.

Après étude du rapport du commissaire enquêteur, le conseil municipal a validé la modification n°1 du PLU : la liste exhaustive des bâtiments repérés s'élève à 67. Leur changement de destination sera soumis à l'accord de la préfecture via la commission CEDEPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).

Le **DOMAINE** de la Vallée

Viabilis, le lotisseur privé, a obtenu son permis d'aménager le 1^{er} juillet 2021 et est devenu propriétaires des parcelles fin juillet. Les travaux de viabilisation du lotissement ont démarré à la fin de l'été et devraient s'achever à la fin de l'année.

En parallèle, le lotisseur, Viabilis, poursuit la commercialisation des terrains de la première tranche (29 lots mis en vente). Pour rappel, le domaine de la vallée compte 48 lots individuels (29 lots pour la première tranche et 19 pour la seconde). Actuellement 17 compromis sont signés, 10 options sont posées. Reste donc uniquement 2 lots pour cette première tranche. Le lotissement sera desservi par 3 rues dénommées rue des coquelicots, rue des mimosas et rue des capucines.

Les premières constructions démarreront courant du premier semestre 2022. Nous sommes conscients du désagrément lié aux passages des engins et des camions de livraisons pour tous les riverains et vous remercions de votre compréhension.

En lien avec ces travaux et l'évacuation des eaux pluviales de la ZAC Villa Maria, la création du bassin d'orage sur la plateforme, rue des Vallons, en dessous du sous-bois est en cours d'achèvement.



RÉSERVE incendie

La réserve d'eau, pour lutter contre les incendies, installée dans la zone d'activité de La Bruère en 2005-2006, était vétuste et ne conservait plus l'eau destinée aux services de secours. Nous l'avons remplacée par une citerne souple d'une capacité de 250 m³ et hors sol. Le cout y compris l'installation par l'entreprise Pigeon T.P. : 7 630 € HT.

MARQUAGES au sol

Fin septembre, les passages piétons et l'ensemble de la signalisation au sol ont été réalisés dans le centre bourg et sur les routes communales par l'entreprise Self Services 35 de Cesson Sévigné pour un montant de 6 569 € HT.

Espace **CINÉRAIRE**

Les études de création de l'espace cinéraire, impasse du Roquet sont terminées et les travaux d'aménagement devraient débuter mi-janvier. Il disposera d'une cinquantaine de cavurnes pour les familles souhaitant conserver les cendres de leurs défunts, et d'un jardin du souvenir pour permettre, aux familles qui le veulent, la dispersion des cendres. Une stèle sera ainsi implantée afin d'y indiquer l'identité des défunts.

L'estimation des travaux réalisés par l'entreprise TPB s'élève à 81 043,50 € HT.



Nouveau CIMETIÈRE



Comme indiqué dans le bulletin de 2020, la capacité du cimetière autour de l'église est presque atteinte. La municipalité a chargé le cabinet Legendre de Vitry de la réalisation du futur cimetière. Il sera implanté route de Bellevue. Deux esquisses ont été présentées au conseil municipal et nous vous présentons ci-contre, celle qui a été retenue. Ce nouveau cimetière, prévu pour 170 caveaux, favorise les espaces verts et sa disposition originale en arc de cercle permet de respecter la configuration du terrain et de conserver plusieurs arbres. Il disposera de places de parking, d'un local technique et d'un abri pour les cérémonies en cas d'intempéries. Les travaux débuteront courant 2022.

10

CADRE DE VIE - EQUIPEMENTS

COMMERCE

Le 1^{er} janvier 2021, M. KHAMASSI et son épouse ont repris la location-gérance du commerce, Le relais de St Aubin.

Le commerce dans son volet épicerie a ouvert ses portes au public le 16 février 2021, il accueille les clients du mardi au samedi de 08h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 et le dimanche de 09h00 à 13h00.

Dans leur épicerie, ils proposent des produits de première nécessité : produits d'hygiène et d'entretien, et bien sûr des produits alimentaires : fruits et légumes, conserves, charcuterie, crèmerie....

Ils font également dépôt de pain, jeux à gratter, timbres postaux, tabacs, paiement des amendes

En parallèle, après une fermeture temporaire due au COVID, M. KHAMASSI a pu enfin ouvrir le bar des sports le 19 mai 2021. Les habitants peuvent à nouveau s'y retrouver pour y passer de bons moments conviviaux.



CLOCHES - Beffroi

Suite au diagnostic réalisé fin 2019, les travaux de remplacement du beffroi et des cloches devenaient indispensables pour la sécurité de tous. La reconstruction du beffroi en bois de chêne et la refonte des cloches ont été confiées à l'entreprise Art Camp de Pommeret (22) pour un montant de 55 470 €. La municipalité a obtenu une subvention de 22 188 € de l'Etat au titre de la DETR, de 14 283,53 € du Département au titre du Fonds de Solidarité Territoriale et 7 905 € de Vitré Communauté pour la réalisation de ces travaux.

Le 7 juin les 3 cloches ont été descendues du clocher et sont restées visibles dans l'Eglise jusqu'à la fin de l'été. Elles ont été transportées à Annecy pour être refondues.



Afin de conserver une trace de l'existence de ces cloches et dans un souci de transmission historique et culturelle pour les générations présentes et futures, la municipalité a sollicité 2 artisans locaux pour mettre en valeur notre patrimoine communal.

M. Olivier MAIGNAN, photographe, a réalisé un reportage photos des cloches avant leur départ. La municipalité a sélectionné plusieurs d'entre elles afin de les exposer dans l'avant nef de l'église. Le montant de ce projet s'élève à 862,50 €.

M. Michel RABOTIN, staffeur, a été également sollicité pour la prise d'empreintes et le moulage des blasons pour un montant de 1 200 €. Ces reproductions compléteront l'exposition photos.

FLEURISSEMENT

Chaque année, le fleurissement de notre commune est réalisé conjointement avec les agents communaux et une vingtaine de bénévoles. Cette collaboration permet d'embellir notre bourg et a déjà été récompensée par l'attribution de 2 fleurs décernées par le conseil régional. Un budget de 1416 € est consacré à l'achat des plants chaque année.

Le jury régional s'est notamment déplacé le jeudi 22 Juillet 2021 pour observer

le fleurissement de notre commune. Il a délibéré le 30 novembre et a attribué une troisième fleur à notre cité pour les trois prochaines années. Cela marque l'intérêt que porte la région « au travail des agents et à l'investissement de la « brigade des bénévoles » au travers du choix des plants, des couleurs et l'entretien effectué chaque semaine pendant la période de mai à octobre. En parallèle, une équipe de bénévoles assurent la création, la fabrication

et la mise en place d'éléments de décoration confectionnés à partir de la récupération de palettes. Nous renouvelons nos remerciements, à tous ceux qui contribuent à cet embellissement de qualité qui rend notre bourg accueillant et agréable à vivre. Nous souhaitons au travers de cette distinction que d'autres habitants rejoignent les mains vertes des jardiniers ou les mains habiles des décorateurs.



Espace YOKOTECK

Pendant les vacances de Noël 2020, l'AIJA a intégré les locaux dans l'espace Yokoteck pour y accueillir les enfants dans des locaux adaptés à chaque âge. Le 29 mai 2021, la médiathèque a ouvert également dans cet espace afin d'y accueillir les habitants. Le 21 septembre 2021, le Relais petite enfance a ouvert ses portes aux assistantes maternelles et aux mamans des 3 communes. Budget, subventions et entreprises intervenues pour les travaux :

POLE ENFANCE JEUNESSE CULTURE SAINT AUBIN DES LANDES COÛT DE L'OPÉRATION

Nature des dépenses	Nom de l'entreprise	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre		
Maîtrise d'œuvre	Atelier du Port - LANVALLAY	59 664,00 €
Etudes complémentaires		
Plan topographique et Bornage	Cabinet LEGENDRE - VITRE	2 153,75 €
Bureau de contrôle	Bureau Véritas	4 688,98 €
SPS	ABG Coordination	2 349,50 €
Etudes Géotechniques	Cabinet CBTP	2 516,00 €
Test Infiltrométrie	CQFD	1 210,00 €
Travaux		
Travaux		802 420,32 €
Lot 1 - VRD	SAS PIGEON	55 030,21 €
Lot 2 - Maçonnerie	SAS CHANSON	108 452,93 €
Lot 3 - Charp bois/Bardage	SARL DARRAS	128 607,28 €
Lot 4 - Etanchéité	SARL DUVAL	32 752,93 €
Lot 5 - Couverture Zinc	Ent DENOUAL	70 894,80 €
Lot 6 - Menuiseries Extérieures	SARL PERROQUIN	40 692,00 €
Lot 7 - Menuiseries Intérieures	SAS HEUDE	61 310,78 €
Lot 8 - Plâtrerie	SARL BREL	80 053,37 €
Lot 9 - Plafonds suspendus	SARL BREL	13 043,82 €
Lot 10 - Sol - Faience	SARL THEHARD	37 136,28 €
Lot 11 - Peinture	SARL TIRIAULT	17 951,41 €
Lot 12 - Plomb/Chauf/Ventilation	SARL PERRINEL	101 299,64 €
Lot 13 - Electricité/Courant faible	SARL PERRINEL	55 194,87 €
Mobilier - Agencement intérieur - Jeux	Divers	90 830,92 €
Livres	Divers	6 575,79 €
Signalétique	Entreprise LAMIRAL	2 665,00 €
Extincteurs	SCUTUM	966,01 €
Raccordement Fibre interne	SOGETREL	3 630,00 €
Entretien des cabanes de chantier (covid)	Vitré Nettoyage	3 780,75 €

COÛT TOTAL (HT)

983 451,02 €

Les subventions accordées pour ce dossier :	Contrat de ruralité - DSIL	70 000,00 €
	DETR	22 188 €
	Conseil Régional	100 000,00 €
	Conseil Départemental	149 350,00 €
	Vitré Communauté - Fond de concours	99 890,00 €
	Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne	19 374,00 €
	CAF - Subvention	3 741,00 €
TOTAL RECETTES (subventions)		571 722,53 €

Rénovation ÉCLAIRAGE

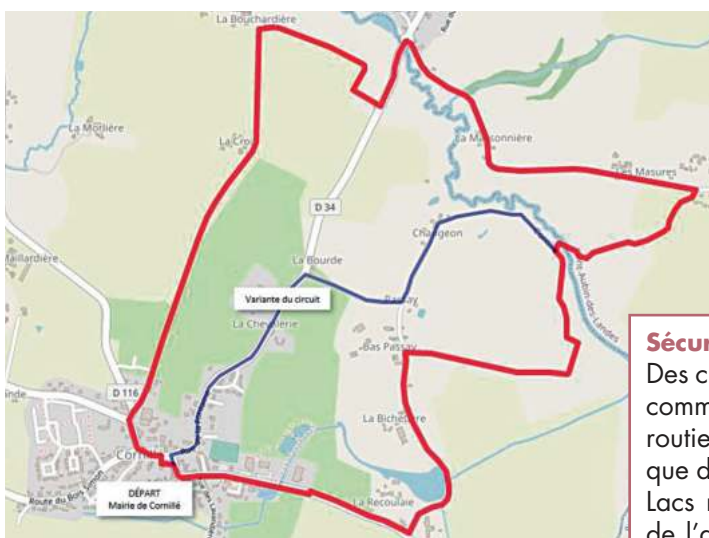
Pour réduire la consommation électrique de nos bâtiments communaux, nous avons décidé de modifier l'éclairage existant. La salle des sports, la salle polyvalente et la mairie seront désormais éclairées en ampoules LED. Les travaux ont eu lieu fin octobre. Le devis de l'entreprise GENEVE de Taillis a été retenu. Coût de l'opération : 25 087,39 €. Nous avons sollicité et obtenu des subventions pour un montant de 15 052€ de la part de l'Etat. (Dotation de Soutien à Investissement local)

SALLE polyvalente

En même temps que la modification de l'éclairage, nous avons fait des travaux d'isolation phonique et acoustique pour réduire le bruit lors des repas de la cantine scolaire et des fêtes familiales. Ces nouveaux plafonds doivent aussi nous faire des économies sur la facture d'électricité par un moins grand volume à chauffer. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Langlois Sobreti.

Coût de l'opération : 10 322 € avec une subvention de l'Etat de 6 193 € (DSIL).

CIRCUIT DE RANDONNÉE 76 Saint-Aubin-Cornillé



Un nouveau circuit est ouvert au public sur notre commune depuis la mi-juin. Cette boucle d'environ 9 kms débute près de l'atelier technique de la commune. En suivant le balisage, vous passerez par la campagne puis le bourg de Cornillé pour rejoindre le château de La Bicheptière.

Ensuite, vous regagnerez Saint Aubin en empruntant des chemins communaux, traverserez le ruisseau via une passerelle et rejoindrez la Mazure pour un retour vers le bourg. Belle Balade !

Sécurité des marcheurs

Des cheminements piétonniers en site propre existe sur le territoire communal. Cependant, vous devez emprunter parfois des axes routiers pour vous déplacer ou vous promener. Nous observons que des marcheurs ou des coureurs à pied sur l'axe La Loge – Les Lacs ne portent pas de gilets réfléchissants. A certaine période de l'année (soleil couchant, brouillard, nuit tombante) cela peut s'avérer dangereux. Pour votre sécurité nous vous encourageons à vous faire voir.

RELAIS PETITE ENFANCE du Pays de Châteaubourg RPE

Le RIPAME du Pays de Châteaubourg a subi plusieurs changements au cours de l'année 2021.

En effet, le Relais Intercommunale Parents Assistants Maternels Enfants s'est transformé en Relais Petite Enfance du Pays de Châteaubourg.

Depuis le mois de Septembre, nous avons également pu découvrir l'espace YOKOTECK lors des matinées d'éveil proposées les mardis de 9h30 à 11h30.

Au printemps, nous avons profité du soleil pour découvrir les animaux de

la mini-ferme pédagogique qu'Ingrid de l'association « du sourire au lien » avait amenés. Tous les sens étaient en éveil. Le toucher avec les caresses toutes douces des lapins et cochons d'Inde, et plus drus pour les poils du bœuf. L'odeur du gazon humide et des animaux. L'observation des canes qui picorent les petits morceaux de pain lancés par les enfants. L'ouïe grâce aux petits cris des animaux. Et pour finir le goût des endives, de la salade ou des carottes crues destinées aux petits animaux. Vous l'avez compris, ce furent

des matinées remplies d'expériences. L'année 2022 risque également d'être riche en découverte.

Vous êtes parents d'un enfant de moins de 3 ans ? Vous êtes assistant(e) maternel(le) ? n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des matinées d'éveil ! contact RPE : 02. 99. 00 97 95 ou rpe@chateaubourg.fr



CCAS (Comité Consultatif chargé de l'Action Sociale)

Le CCAS est composé de 10 membres : M. Christophe Fesselier (Maire) et 5 membres du Conseil Municipal : Mme Jocelyne Gautier, Mme Marie-Noëlle Georgeault, Mme Janine Godeloup, M. Patrice Lequeux et M. Franck Rouxel.

Quatre membres représentant différentes instances : Mme Liliane Bachelin représentante des familles, Mme France Morlier représentante des personnes œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Mr Auguste Lerétrif représentant des personnes âgées et Mr Daniel Martin représentant des personnes handicapées.

Le repas annuel des + de 65 ans a eu lieu au restaurant Café FIP de Pocéles-Bois. Il a réuni 71 convives dans la bonne humeur. L'après-midi s'est terminée dans la convivialité à la salle communale.

La distribution de colis de Noël a été assurée pour les personnes résidant en maison de retraite.

Le CCAS continue d'étudier les dossiers de demande :

- Aide à l'achat de la téléalarme
- Aide au financement du BAFA

- Aide ponctuelle pour personnes en difficulté

Concernant l'aide financière au BAFA, les montants accordés ont été revus à la hausse :

- 200 € pour la formation initiale
- 150 € pour le stage pratique



ANIMATION jeunesse

Pour cette année 2021, la municipalité a renouvelé sa proposition d'une semaine d'activités ELI (Espace Loisirs Itinérant) aux enfants et adolescents de 10 à 17 ans. Cette animation sportive et culturelle est gérée par la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France). La participation de la commune s'élève à 1 000 €.

Pour cette deuxième édition, 18 jeunes

se sont inscrits. En début de semaine, ils ont établi leur programme avec les trois animateurs et ont choisi les activités qu'ils souhaitaient pratiquer. Ils ont notamment pu s'exercer au kinball, au tchoukball, et aussi faire une course d'orientation, un atelier cuisine ainsi qu'une version locale de l'émission « incroyable talent ». La semaine s'est terminée par une veillée organisée

autour d'activités festives.

Pour clôturer la semaine, les parents ont été invités à un moment de convivialité en extérieur pour échanger à la fois avec les animateurs mais aussi avec les élus.

Devant le succès qu'a rencontré cette édition et les retours positifs des participants, la commune reconduira cette action en 2022.



MÉDIATHÈQUE municipale

Réseau Arléane des bibliothèques de Vitré Communauté



La médiathèque est un lieu ouvert à tous.

Vous y trouverez des livres pour adultes et pour enfants :

des revues, des romans, des BD, des cd, des dvd mais aussi des livres faciles à lire, des sacs à albums, des livres dys, des guides de voyage, des livres en langues étrangères, une grainothèque, une plantothèque...



15

Musique et Partitions

Depuis 2020, il est possible d'emprunter des instruments de musique comme des hank drum, des cajons (etc...) mais aussi des boîtes à musique.

Il est désormais possible d'emprunter des partitions, genres musicaux variés.

N'hésitez pas à vous renseigner ou à consulter le catalogue en ligne : <https://arlean.vitrecommunaute.bzh/>



Daisy : un handicap vous empêche de lire ?



Ici, à la Médiathèque de St-Aubin-des-Landes, nous mettons à disposition un lecteur Daisy et une collection de livres adaptés au format audio :

- des livres sonores en cd à emprunter;
- ou des livres à télécharger en ligne vous-même ou par notre intermédiaire.

Informations auprès de Sandrine.

Des livres, du matériel mais aussi des animations

En 2022 :

La Médiathèque de St Aubin des Landes proposera des **ateliers numériques avec des robots** pour apprendre à coder ainsi que des ateliers découverte de la tablette ardoiz, une tablette conçue pour les séniors.
Informations auprès de Sandrine.

En Février, la Médiathèque proposera des **lectures animées** lors du Festival **Am Stram Gram** à destination des enfants âgés de 0 à 3 ans.
Informations sur le site Arléane.

Délire en Mai est une sélection de livres pour les ados en partenariat avec les CDI des collèges de Vitré Communauté, ils sont disponibles à la Médiathèque.
Informations sur le site Arléane.

Ressources numériques en ligne 24h/24

La Médiathèque départementale offre aux adhérents des bibliothèques une gamme de ressources en ligne comme des vidéos, des magazines et des journaux en un clic chez vous.
Informations à la Médiathèque.



16



*Besoin
d'un livre en
particulier
ou
sur une
thématique,
n'hésitez pas
à nous
demander.*



Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h-18h30

Jeudi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h

Dimanche : 10h-12h

Contact :

02 99 49 61 32

mediatheque@saintaubindeslandes.fr

https://arleane.vitrecommunaute.bzh

Service municipal gratuit.

Panneau POCKET

Dans un souci d'une meilleure diffusion de l'information auprès des habitants, la municipalité s'est dotée d'un outil de communication supplémentaire avec l'application PanneauPocket.

Ce système simple et efficace vous prévient instantanément et en temps réel par notification sur vos smartphones et tablettes des alertes et des informations de la commune (Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements...). L'application est gratuite pour les habitants et sans publicité. Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone ou sur votre ordinateur (<https://www.panneaupocket.com/>) et d'ajouter la commune en favori.

Cet été, plusieurs démarchages frauduleux à domicile sur notre commune ont notamment été signalés sur l'application. Cette diffusion rapide de l'information permet ainsi une vigilance accrue.

Ce nouveau moyen de communication ne remplacera pas les flashes infos que la municipalité continuera d'éditer régulièrement.



FOURRIÈRE animale

La Commune a passé une convention avec « l'Arche de nos Compagnons » sis à Saint Germain du Pinel pour assurer un service public de capture, de ramassage et de transports d'animaux errants ou dangereux sur la voie publique.

Nous rappelons à cet effet que vous devez veiller à ce que vos animaux ne divaguent ni n'assurent des désagréments sur la voie publique. (les trottoirs ne sont pas des crottoirs)

CARTE d'identité PASSEPORT - CARTES grises PERMIS de conduire

Nous vous rappelons que toutes les demandes de : cartes d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire doivent être effectuées via le site du Gouvernement www.ants.gouv.fr.

Vous devez **obligatoirement créer un compte personnel** (à conserver à vie) pour effectuer vos demandes et suivies. Pour les demandes de cartes d'identité et de passeports, vous devrez :

- Effectuer une pré-demande à partir de votre compte,
- Prendre rendez-vous à la Mairie de VITRÉ (Internet ou au 02.99.75.54.19) ou bien de CHÂTEAUBOURG (Internet ou au 02.99.00.31.47). Avant tout déplacement à l'étranger (Union

Européenne incluse) nous vous invitons à vérifier la validité de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, certains pays ne prennent pas en compte les 10 +5 ans de la validité de votre carte.



- Cartes Grises



Nous faisons appel à votre vigilance concernant les sites proposant leurs services (souvent payant) pour effectuer, à votre place, les demandes de cartes grises. Les seuls services permettant les demandes sont : le site ants.gouv.fr et les garages agréés.

TARIFS communaux

Concessions cimetière

- 15 ans : 40,00 €
- 30 ans : 80,00 €

Locations tables et chaises

LOCATION DE MATERIELS aux habitants de la Commune
Chaise : 0,30 € - Table : 3,00 € - Banc : 2,00 €

Locations salle polyvalente

Utilisation du chauffage : +10 % du prix de location - Forfait ménage (si nécessaire) : 50 €

TARIFS			
LOCATION COMMUNE		LOCATION HORS COMMUNE	
TARIFS	CAUTION	TARIFS	CAUTION

ASSOCIATIONS

réunion seule	GRATUIT	NON	50,00 €	300,00 €
vin d'honneur + AG ou réunion	GRATUIT	NON	90,00 €	300,00 €
1 repas	GRATUIT	300,00 €	200,00 €	300,00 €
Réveillon	170,00 €	300,00 €		

PARTICULIERS

vin d'honneur	50,00 €	300,00 €	80,00 €	300,00 €
1/2 journée ou soirée (1 repas) de 9 h à 19 h ou de 16 h à 8 h	130,00 €	300,00 €	200,00 €	300,00 €
1 journée (2 repas) de 9 h à 8 h	170,00 €	300,00 €	250,00 €	300,00 €
1 journée 1/2 (2 repas) du samedi 16 h au dimanche 19 h	260,00 €	300,00 €	360,00 €	300,00 €
Formule Week-End (3 repas) du vendredi 19h30 ou samedi matin au dimanche 19 h	370,00 €	300,00 €	490,00 €	300,00 €

PROFESSIONNELS EXTERNES

réunion 1/2 journée			100,00 €	300,00 €
réunion + vin d'honneur			130,00 €	300,00 €
réunion 1 journée sans repas			150,00 €	300,00 €
réunion 1 journée avec repas			280,00 €	300,00 €

NOUVEL HABITANT à St-Aubin

Les démarches à effectuer sont nombreuses lors d'un changement de domicile.

Les quelques indications ci-dessous faciliteront votre installation à St-Aubin des-Landes.

- passer en mairie mettre vos papiers à jour, vous inscrire sur la liste électorale, vous renseigner sur les activités, les associations présentes sur la commune

- signaler son changement de domicile
Votre changement d'adresse en un seul clic !

Désormais, un seul clic suffit pour effectuer votre changement d'adresse : allocations familiales, assurance chômage, assurance maladie, réexpédition du courrier, retraites, service des impôts, service national...
<http://www.changement-adresse.gouv.fr>

- Faire suivre son courrier

Rendez-vous aux guichets de la poste desservant le domicile que vous quittez et remplissez un ordre de réexpédition. Votre courrier sera transmis à votre nouvelle adresse pendant 6 mois ou un an. Attention, ce service n'est pas gratuit. Consultez le site :
<https://www.laposte.fr/demenagement-absence>

ELECTIONS

Vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de votre commune pour les élections présidentielles et législatives de 2022. Il est possible de le faire dès à présent.

Comment s'inscrire ?

- en Mairie ;
- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr ;
- par courrier adressé à la mairie en joignant le formulaire d'inscription (imprimé Cerfa n°12669*02 à télécharger accompagné des pièces justificatives ;
- en demandant à un mandataire muni d'une procuration (simple lettre signée) d'effectuer la démarche à votre place.

Pièces à fournir

- Pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an, justifiant de la nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

Vous venez d'avoir 18 ans

Les jeunes ayant atteint 18 ans qui se sont fait recenser (Recensement citoyen obligatoire) sur la commune seront normalement inscrits d'office sur les listes électorales. Vous pouvez vous adresser à la mairie pour vous en assurer.

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

RECENSEMENT CITOYEN

obligatoire et JDC

(journée défense et citoyenneté)

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^e mois suivant. Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement. Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué. Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie,...)

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

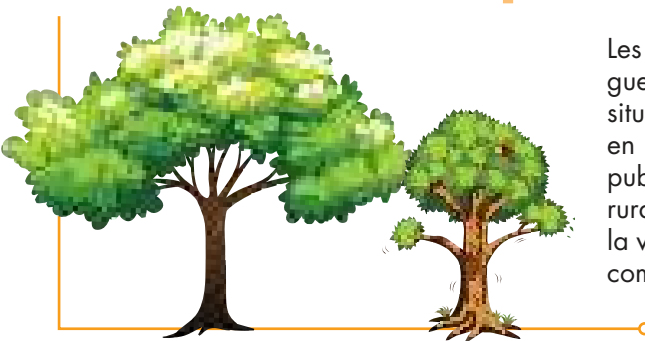
Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la direction du service national et de la jeunesse à s'adapter.

La création d'un compte personnel sur le site majdc.fr permet aux jeunes d'obtenir des informations sur le lieu de réalisation de la JDC, de télécharger la convocation et l'attestation de participation nécessaire pour l'inscription aux examens.

Pour tout renseignement, contacter : csn-rennes.sec.fct@intra.def.gouv.fr / Tel : 09.70.84.51.51

ELAGAGE des plantations



Les riverains doivent élaguer les arbres et haies situés sur leur propriété en bordure des voies publiques ou chemins ruraux afin de garantir la visibilité, la sûreté et la commodité du passage.

Lutte contre LES NUISIBLES (ragondins, frelons asiatiques, chenilles)

✓ LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

Le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Vilaine amont et la FGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine) souhaitent encourager et renforcer la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles (ragondins, rats musqués) sur chaque commune du bassin versant. Une campagne pluriannuelle (2017-2020) de lutte intensive, pilotée par la FGDON, est menée d'avril à septembre de l'amont à l'aval du bassin versant. S'informer auprès de la Mairie.

✓ DESTRUCTION D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE

Toute personne qui découvre un nid de frelon asiatique :

- Doit informer la Mairie ou M. Joseph JOUAULT (Tél. 02.99.49.50.98), désigné personne référente pour notre Commune.

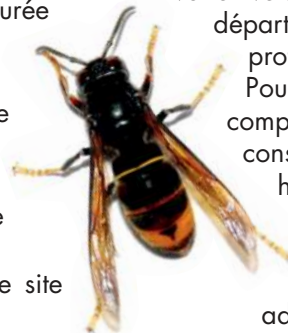
Pour information, en 2021, 2 nids ont été détruits.

La prise en charge du coût de destruction des nids sur le territoire de Vitré Communauté est assurée suivant l'emplacement :

- si le nid est situé sur le domaine privé – chez le particulier : 50 % par la Commune et 50 % par Vitré Communauté.
- si le nid est situé sur le domaine public, prise en charge totale par la Commune.

✓ CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin est assurée de septembre à novembre. La FGDON 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine) organise chaque année cette campagne de lutte collective. S'inscrire en Mairie ou sur le site www.fgdon35.fr



✓ GRIPPE AVIAIRE – RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE

Les particuliers détenteurs d'oiseaux de basse-cour sont tenus d'établir **une déclaration en mairie**.

Ils sont également tenus de **confiner en poulailler** ou mettre en place des **filets de protection** pour tous les oiseaux habituellement en liberté afin d'empêcher tout contact avec des oiseaux sauvages.

IMPORTANT : Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site :

<https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>, ou vous adressez à la mairie.

MANIFESTATION 2022

La traditionnelle journée des classes, organisée en octobre n'a pas eu lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire. En 2021, son organisation a été enclenchée très tardivement et a eu lieu le samedi 18 décembre. C'est un élément de notre patrimoine et de notre mémoire collective. Il a besoin d'être pérennisé.

Nous rappelons que cette manifestation n'est en aucun cas gérée par la Mairie et qu'il appartient aux habitants concernés de prendre en charge l'organisation de cet événement.

Auparavant la mise en route et la gestion étaient confiées aux jeunes de 20 ans. Maintenant, ceux-ci par leurs études ou leur travail s'éloignent de leur commune et sont peut-être moins disponibles.

Nous suggérons que deux ou trois personnes par tranche d'âge puissent se regrouper pour que ce rassemblement ait lieu.

Si vous êtes volontaires pour 2022, n'hésitez pas à informer la mairie qui relayera l'information dans le flash infos.



COVOITURAGE

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Vitré Communauté s'engage durablement pour développer un réseau de mobilités douces et des alternatives à l'autosolisme (fait de circuler seul dans une automobile). Parmi elles : le covoiturage.

VITRÉ COMMUNAUTÉ SUBVENTIONNE LES TRAJETS EN COVOITURAGE DE TOUS LES HABITANTS

À la rentrée 2021, Vitré Communauté a concrétisé son partenariat avec Klaxit, qui déploie son service de covoiturage domicile-travail sur l'ensemble du territoire. Les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) dont les derniers décrets covoiturage ont été publiés en juin 2020, permet aux collectivités locales de subventionner les trajets en covoiturage au même titre que le transport public, avec pour objectif de tripler la part du covoiturage dans les trajets quotidiens en 5 ans.

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 46 communes de Vitré Communauté seront subventionnés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés entre 2€ et 4€ pour chaque passager transporté. Soit un complément de revenu potentiel de 160 € / mois pour un conducteur qui transporte 2 passagers sur 20 jours travaillés et 20km.

Comment bénéficier de cette offre ?

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les habitants sont invités à s'ins-

crire sur l'application mobile Klaxit qui mettra en relation passagers et conducteurs sur les contraintes spécifiques des trajets domicile-travail, en garantissant aux conducteurs un minimum de détour et en permettant aux passagers de flexibiliser leurs horaires. Ils bénéficieront également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.



À partir du 1^{er} janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers.

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera une semaine sur deux, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, il est constaté une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures

ménagères collectées et 80% des usagers qui présentent leur bac à la collecte une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Cette mesure concerne uniquement les usagers collectés en bac. Il n'y aura donc aucun changement pour ceux collectés en bornes d'apport volontaire. Les habitants concernés recevront début décembre un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Ces calendriers seront également disponibles sur le site internet du SMICTOM et en mairie. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

La tarification incitative (comme d'autres actions locales ou nationales)

a permis une réduction de la production des déchets grâce à un meilleur geste de tri et à une sensibilisation des habitants aux gestes de réduction. Une évolution de la fréquence de collecte permettra d'adapter le service à l'utilisation réelle des usagers et de poursuivre la réduction des émissions de CO2 liées à la baisse du nombre d'arrêts des camions.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un rythme de passage des camions adapté, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés. L'économie réalisée permettra de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).



MONDE ASSOCIATIF

Les pages qui suivent sont consacrées à nos associations et leurs activités. Une occasion de rendre hommage à tous leurs acteurs, bénévoles, qui contribuent à l'animation de notre commune.

Pour que celles-ci fonctionnent, des structures et des moyens les soutiennent : mise à disposition gratuite des locaux, subventions, intégration dans les projets municipaux, etc...

Merci à vous toutes et tous membres des associations pour le travail accompli au sein de notre commune.

ASSOCIATIONS

Club du 3^{ème} âge « L'Entraide »

Responsable : Marcel GERAUX
Tél : 06 07 59 72 66

A.P.E.L.

Responsable : Noémie GAUMER
Tél : 06 89 59 62 41

OGEC

Responsable : Sandra POUTIER
Tél : 02 99 49 56 11

Association Kermesse

Responsable : Eric BILLARD
Tél : 02 99 49 59 50

A.C.C.A. (Chasse)

Responsable : Jean-Yves CHATELAIS
Tél : 02 99 49 51 56

Association des St-Aubin

Responsable : Julien DAVENEL
Tél : 02 99 49 28 95

Relai Petite Enfance

Référente : Marie JAGLINE
Tél : 06 31 31 68 76

U.N.C. (anciens combattants)

Responsable : Tanneguy de La Chesnais
Tél : 09 50 26 55 85

E.S.A. (Foot)

Responsables : Benjamin GUILLEUX, Florent HELESBEUX, Eric MEREL, Jean SCOTTO
Tél : 06 07 02 51 85

LAND'OXYGÈNE

Responsable : Arnaud GAUTIER - Tél : 06 11 45 72 56

Section Rando Run

Responsable : Arnaud GAUTIER
Tél : 06 11 45 72 56

Section Tarot

Responsable : Joseph JOUAULT
Tél : 02 99 49 50 98

Section Basket Détente

Responsable : Séverine LERÉTRIF
Tél : 07 70 49 27 98

Section Théâtre

Responsable : Julie LECOURT
Tél : 06 19 64 19 48

Section Gym'Oxygène

Responsable : Jocelyne GAUTIER
Tél : 06 33 02 04 76

A.I.A.J.

(Asso. Intercommunale d'Animation de la Jeunesse)
Responsable : Véronique LEBRUN
Tél : 06 26 53 72 24

Médiathèque

Responsables : Catherine LEGRAND et
Jean-Hugues PIETIN
Tél : 02 99 49 51 10

Association LOURY Compétition

Responsable : Eric LOURY
Tél : 02 99 49 53 04

ADMR - Secours Catholique Equipe Paroissiale

Responsable : Jeanine GEORGEAULT
Tél : 02 99 49 52 45



Section RANDORUN



Vous courez ou avez envie de découvrir la course à pieds, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre le dimanche matin, le groupe s'adapte à tous les niveaux. Pour le plaisir de courir et de s'oxygéner...

Adhésion : 5€.

Contact : Arnaud GAUTIER - 06 11 45 72 56


Tous les dimanches matin à 9h30 à l'arrêt de car

Envie de pratiquer une activité sport et/ou loisirs, Land'Oxygène vous accueille sur ses 5 sections :

- **GYM'OXYGÈNE :**
Activités de renforcements musculaires
- **RAN DO'RUN :**
Course à pied (du footing à la compétition...)
- **TAROT :**
Jeu de cartes, concours ...
- **BASKET Détente :**
Pratiquer le Basket en loisirs
- **THÉÂTRE :**
Initiation et entrainement



Retrouvez toutes les informations sur www.landoxygene.com

Et sur sa page 

Section GYM'OXYGÈNE

Les cours de gym sont assurés par Agathe Chevrier, animatrice agréée. Nous sommes une vingtaine d'adhérents, hommes, femmes, venant de St aubin et des communes environnantes.

Les cours sont d'une grande variété, et se composent essentiellement de renforcements musculaires (cuisses, abdos, fessiers, bras, etc) et de cardio. Sur fond

musical, les séances commencent par un échauffement et se terminent par des étirements.

Inscription possible en cours d'année.

Adhésion : 60 € pour les adultes, et 40 € pour les ados 15-18 ans.

Contact : Jocelyne GAUTIER - 06 33 02 04 76

Tous les lundis de 20h à 21h dans la salle des sports.



Section BASKET DÉTENTE

Tous les vendredis à partir de 20h45 dans la salle des sports.
Activité ouverte à tous à partir de 18 ans, juste pour le plaisir de jouer au Basket.
Au programme, entrainements et matchs amicaux avec d'autres associations.
Adhésion : 15 €
Contact : Séverine LERETRIF - 07 70 49 27 98



23

Section THÉÂTRE

Tous les jeudis soirs (sauf vacances scolaires) à la salle communale de 20h30 à 22h

Adhésion : 15 €

La troupe de théâtre de St Aubin-des-Landes a un projet de pièce de théâtre pour 2022. Elle recherche actuellement deux comédiens :

- 1 homme âgé d'au moins 60 ans et plus
- 1 jeune fille âgée entre 17 ans et 25 ans

Si vous êtes intéressé(e) pour une expérience théâtrale, merci de contacter : Julie LECOURT 06 19 64 19 48.

Toute personne débutante ou non sera la bienvenue !

Section TAROT

Les 2^e et 4^e vendredi de chaque mois à 20h à la salle communale.

Vous souhaitez apprendre à jouer : il n'est pas trop tard. Rejoignez-nous pour des séances de découverte et des moments conviviaux. A quatre ou à cinq, le tarot développe la mémoire et la stratégie.

Christophe Fesselier référent depuis la création de la Section passe le flambeau à Joseph Jouault.

MERCI à tous les 2.

Adhésion : 5 €

Contact : Joseph JOUAULT 06 82 13 66 68

L'association invite tous ses adhérents à la galette des rois qui aura lieu le Vendredi 28 janvier 2022 à 19h à la salle polyvalente. Suivi de la soirée Tarot.



Association **KERMESSE**

Après l'annulation 2020, l'édition 2021 du 27 Juin de la fête d'été devait être l'occasion de nous retrouver dans la bonne humeur autour des enfants de l'école St-Joseph, des familles, bénévoles et plus globalement de partager un bon moment collectif !

Partie remise à nouveau devant les incertitudes organisationnelles en cette période.

Une tombola fût néanmoins organisée avec succès et un après-midi récréatif mis en place pour les enfants au sein de l'école, avec différents jeux, en collaboration avec Marielle et l'APEL. Cela fait donc deux ans d'absence de cette fête d'été communale de rassemblement multigénérationnelle.

Elle peut/doit évoluer mais a pour objectif, outre de soutenir financièrement les projets OGEC de l'école (renovations etc...), de se réunir,

expression que nous avons forcément moins employée depuis presque 2 ans. Nous nous étions retrouvés à une vingtaine de personnes, fin février 2020 avec l'espoir d'organiser l'édition 2020. Beaucoup d'éléments positifs ont alors émergé : nouveaux participants, nouvelles idées, bonne humeur habituelle. Rien n'est perdu : les nouvelles animations évoquées seront pour la suite.

L'association est vivante, active grâce à l'apport de tous, anciens et nouveaux bénévoles, dans l'esprit d'échanges, de transmission et d'évolution des animations proposées. Chacun a ses compétences, ses idées et apporte

au groupe et donc, finalement, à la fête.

Confiant, j'invite toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre à l'organisation et à l'animation de ce moment collectif fort pour l'école et notre commune.



PRENEZ DATE !!!

1^{re} réunion d'organisation (rassurez-vous, il n'y en a que 3 au préalable de la fête :

Jeudi 24 Février 2022, au foyer de la salle des sports à 20h30



APEL

Composition du bureau :

Présidente : Noémie Gaumer

Vice-présidente : Elodie Despas

Trésorière : Sylvie Malicet

Secrétaire : Valérie Coué

Membres : Céline Bachelin, Guillaume Busnel, Vincent Desilles, Julien Gambert, Manuela Gobé, Elodie Lerétrif, Déborah Maine, Gregory Phelep, Elodie Poussin, Elodie Salmon.

Les actions 2021/2022 :

Nous avons commencé cette année comme à notre habitude par l'opération galettes des rois. Puis au mois d'avril, nous avons organisé notre soirée de l'école uniquement en vente à emporter au vue de la situation sanitaire qui n'était pas encore favorable à une grande fête en salle. Encore merci aux habitants de la commune qui ont participé à cette action. Et nous avons profité de la Fête des Mères pour proposer aux familles une vente de sacs isothermes personnalisés avec

les dessins de leurs enfants. Toutes ces actions devaient profiter aux familles des enfants partant en séjours scolaires. Cependant aucune classe n'a pu partir à cause de la situation sanitaire. Les bénéfices seront donc versés pour le report de ces séjours sur cette nouvelle année scolaire.

Dès le mois de septembre, l'équipe APEL s'organise afin de financer les nouveaux projets pédagogiques de cette année.



Tout d'abord nous avons organisé notre marché d'automne le 15 octobre avec la vente des légumes du jardin, de galettes-saucisse, de lait frais, de potage, de cidre, de préparation pour gâteau...

Puis le 19 novembre nous avons organisé en partenariat avec le chai d'Anthon une dégustation de vin/fromage/saucisson. Cette dégustation était ouverte à tous les habitants de la commune.

Nous prévoyons également notre soirée de l'école avec repas sur place ou à emporter le 5 Mars 2022.

Toutes ces actions se déroulent dans le respect des protocoles sanitaires. Nous sommes une équipe de bénévoles dynamiques et volontaires, toujours à la recherche de nouveaux parents. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'école a besoin de nous, l'Apel a besoin de vous !!



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION JEUNESSE
CORNILLE - POCE LES BOIS - SAINT AUBIN DES LANDES

RETROSPECTIVE 2021 >

Emménagement:

21 déc 2020, l'accueil de loisirs ouvre pour la 1ère fois à l'espace Yokoteck à St Aubin !

1ère bougie > 21 - déc - 2021



AIAJ Carte d'identité

L'AIAJ est une association intercommunale, elle est pilotée par un conseil d'administration composé de parents (5 par commune) et d'élus (2 par commune).

Elle gère l'accueil de loisirs, organise des séjours l'été, propose des animations familiales ...

Appel > Nous recherchons des parents pour représenter la commune de Cornillé au CA, si cela vous intéresse, contactez nous !!



ETE 2021

Le plein d'animations !

> 165 enfants accueillis

L'accueil de loisirs

Ouvert :

- Les mercredis en semaine scolaire.
- Les petites vacances (fermeture uniquement 1 semaine à Noël).
- Les 2 mois l'été.

Public :
enfants de
2 ans ½
à 11 ans

Horaire : 7h30 - 18h30, possibilité d'inscription à la journée ou à la demi-journée.

A noter > L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants y compris ceux en situation de handicap...



CAMP A BRULON (72)

16 enfants de 6 à 10 ans, 4 jours sous tente



Activités ▶ Parcours du loup et découverte Amérindienne en partenariat avec les Tipis du bonheur. Baignade, jeux de plein air et veillée

Vente de Noël (sapins & kits).

Récupération du papier dans la borne Smictom dédié sur le parking de la salle des sports.


Merci pour votre participation.

Nos actions d'autofinancement



CONTACT :

 asso.aiaj@gmail.com

 02 30 08 00 91
06 26 53 72 24

 <https://aiaj.toutmoncentre.fr/>

L'ESPACE YOKOTECK EST SUR :

Instagram

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, l'AIAJ et le relais petite enfance



Siège social : AIAJ 2 rue de la mairie 35500 Saint Aubin des Landes

ECOLE St-Joseph

Présentation :

L'école St Joseph de ST AUBIN DES LANDES est composée de 4 classes. Elle accueille cette année 24 élèves de maternelle (PS MS) dont 15 petites sections ce qui est un bel effectif !

Au total 95 élèves sont accueillis cette année sur le site de ST AUBIN.

L'école est, comme vous le savez, regroupée pédagogiquement avec l'école de CORNILLE. Ce sont donc 205 élèves qui sont scolarisés sur l'un des deux sites pour l'année scolaire 2021/2022.

Nos objectifs pédagogiques pour l'année scolaire 2021/2022 sont en lien avec notre projet éducatif qui est de « Susciter le désir d'apprendre en donnant la possibilité à chacun d'être acteur de ses apprentissages » au cœur de projets pédagogiques innovants et porteurs de sens :

- Les élèves ont participé à la Semaine du goût avec la cuisine centrale de ST DIDIER en octobre
- Ils ont vécu un temps de partage et d'ouverture aux autres lors de la bénédiction des cartables à l'église

fin septembre en présence du Père Valéa .

- 12 Séances de natation sont programmées à partir de janvier pour les élèves en GS, CP, CE1 et CM2
- Des intervenants sportifs vont collaborer avec les enseignantes sur des séances en cycle 2 et 3 : volley, raquettes, jeux collectifs...
- Nous avons mis en place 3 projets musiques de la maternelle au CM2 avec des intervenants extérieurs sur 3 thèmes différents : les musiques du monde pour les CM, le cinéconcert pour le cycle 2 et la musique portugaise pour les maternelles. Ces projets ont vu le jour en live devant les parents avant les fêtes de NOËL.
- Pratique de l'Anglais dès la petite section en classe, en lien avec la volonté de l'équipe pédagogique d'adhérer au projet ERASMUS PLUS (projet européen en lien avec la DDEC35).

Nous l'avons reportée, mais la première classe découverte pour les CP CE1 CE2 a bel et bien eu lieu !

A Belle Isle en Terre dans les Côtes d'Armor, les élèves ont découvert les mystères de nos rivières tant par leur flore que par leur faune. Ils ont travaillé sur les aspects écologiques nécessaires à la bonne compréhension de notre écosystème.

Ces 3 jours ont soudé les élèves qui ont beaucoup appris et se sont régalés d'activités variées dans un cadre boisé et sous un soleil radieux.

Les plus grands en CM1 et CM2 se rendront dans le Finistère en mai 2022 pour des ateliers arts plastiques.

En attendant de nous retrouver lors des temps de partages organisés par l'APEL et autour de l'OGEC pour inaugurer nos nouveaux locaux, l'ensemble de l'équipe éducative vous adresse tous ses vœux pour 2022 !

Pour toute inscription pour la rentrée 2022/2023, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact par mail ecolecornille@orange.fr ou ecolesta35@gmail.com afin de visiter l'école et d'inscrire votre enfant pour la rentrée. Contact : 06.66.26.47.13
Site internet : ecoledecornillestaubin.com.



OGEC

L'OGEC est le bureau de parents bénévoles et motivés qui œuvre pour garantir à vos enfants un environnement de travail sain et favorable aux apprentissages. Nos actions sont menées en étroite collaboration avec Marielle, les enseignantes, le personnel de l'école ainsi que l'APEL.

Nous veillons à ce que les bâtiments scolaires soient régulièrement et continuellement entretenus pour que nos enfants évoluent dans de bonnes conditions et s'épanouissent sereinement à l'école St Joseph.

Comme vous l'aurez constaté, des travaux de peinture ont été réalisés sur la façade de la classe de maternelle ainsi que sous le préau. La météo ne nous a pas encore permis de terminer les peintures du toboggan.

Le Bureau OGEC souhaite remercier :

- L'association Kermesse, qui pour la

2^e année consécutive et malgré l'annulation de la fête de l'été, continue son soutien financier à l'école.

- Mr Fesselier, les élus et les employés municipaux pour leur écoute et leur soutien dans les projets de l'école.
- Katell LABBE et Franck NIEL qui mettent un terme à leurs fonctions au sein du bureau, merci à eux pour leurs investissements et leurs engagements de bénévoles qu'ils ont assumés de nombreuses années.
- Tous les parents bénévoles ainsi que les membres du bureau APEL qui ne sont jamais avares de leur temps pour l'entretien de l'école.

C'est l'investissement de chacun aux matinées travaux, à la mesure de ses capacités et compétences, qui permet d'alléger le coût financier pour les familles et de créer du lien entre les parents de l'école.

Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre motivation

La Covid nous a contraint à l'isolement, mais nous pouvons désormais reprendre le chemin de la vie associative, ici, au service de l'école de vos enfants. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Prenez soin de vous et de vos familles
Le bureau OGEC

Composition du Bureau :

Présidente : POUTIER Sandra
Trésorière : DAVENEL Rozenn
Secrétaire : PIERRE Elodie
Membres : ROSE Florian, LEBRUN Yann, MEREL François
Membres de droit : Le représentant de l'UDOGEC, la présidente de l'APEL, la directrice d'école

E.S.A. (Étoile sportive SAINT-AUBIN-DES-LANDES)

LE MONDE ASSOCIATIF - ETOILE SPORTIVE SAINT-AUBIN-DES-LANDES E.S.A NOVEMBRE 2021



QUE RETENIR DE LA SAISON 2020-2021

Les compétitions officielles débutées fin Août ont été stoppées mi-octobre en raison d'une nouvelle vague épidémique. Les responsables ESA se sont mobilisés pour conserver des échanges avec ses membres et pour relancer le club pour la saison 2021-2022 dans laquelle chaque équipe rejoindra la division occupée la saison précédente.

Et pour ce début de saison 2021-2022.

Pour la 3^e année consécutive, nous déplorons de nombreux arrêts dans l'accompagnement d'équipes et une baisse d'effectifs dans les catégories Seniors et jeunes.

Pour la première fois depuis 4 décennies, notre club ne dépassera pas la centaine de membres.

Dans ce contexte, l'entente Seniors D4 avec l'US St Jean et Av. Marpiré est reconduite ainsi que les participations jeunes au groupement Breillien et à l'entente St Aubin – Cornillé.

MERCI JOSEPH

L'accalmie estivale du Covid a permis d'assurer une assemblée générale digne de ce nom et de valider le choix de notre président Joseph Jouault (1997 à 2021) de quitter son poste et le bureau de l'ESA. Joseph et Germaine, la sage, resteront des fidèles du club et seront encore présents dans différentes activités du club. Avec ce retrait, nous ajouterons le décrochage en tant que membres du bureau de Michel Guilleux et André Davenel.



MONDE ASSOCIATIF

ANNÉE 2021-2022

Composition du bureau élu le 26/09/2021 :

Présidents : Benjamin GUILLEUX, Florent HELESBEUX
Eric MEREL, Jean SCOTTO
Trésorier : Florian GUILLEUX
Trésorier adjoint : Claude GEFFRAULT
Secrétaire : Jean-Marc THOMELIER
Secrétaire-adjoint : Jérôme HIRON
Membres : Julien DAVENEL - David RIVIERE
Loïc CORBIN - Michel JEULAND
Fabien THOMELIER - Nathan DAVENEL

ANNONCE : Nous recherchons encore et toujours des personnes prêtes à s'investir dans nos associations. Renseignez-vous si vous êtes intéressé, également par l'arbitrage.

Encadrement, 2021 - 2022

Entraînements

Seniors/U18 Jérôme Hiron + volontaires du club
U17-U16-U15-U14 Responsables du GJ Breillien avec éducateur de Vitré communauté Mardi à Cornillé Jeudi à Torcé
U13-U12 Nicolas Lebouc GJSEB avec éducateur de Vitré communauté mercredi 17h30 à 19h30 à St Aubin
U11-U10 Yannick Martin, Florent Helesbeux avec éducateur de Vitré communauté mercredi 16h15-17h45 à Cornillé
U8-U9 Denis Gablin, Vivian Verrier, avec éducateur de Vitré communauté mardi 17h-18h30 à Cornillé
U6-U7 Denis Gablin Samedi de 10h30-12h

Compétitions

Seniors-Ainés Jérôme Hiron, Christophe Martin, Jean-Marc Thomelier et groupe de volontaires à l'assistance touche
U17-U16 Pas de dirigeant du club
U15-U14 Sébastien Morel représentant ESA-EFC à St Aubin
U13-U12 André Riallot, André Davenel
U11-U10 Yannick Martin, Jean Christophe Malicet, Julien Fauvel
U9 -U8 Youssef Ouagoulla, Vivian Verrier,
U7-U6 Denis Gablin

30

DATES A RETENIR



Jeudi 26 mai 2022 : Tournoi E.S.A
Samedi xx XXX 2022 : repas E.S.A
Second trimestre 2022 : Assemblée générale
Samedi 11 juin 2022 : Inscription - Cotisation

Les dirigeants souhaitent une bonne saison sportive à l'ensemble des équipes

Merci à tous les bénévoles, supporters de l'association pour leur dévouement aux jeunes et aux moins jeunes.

Les responsables de l'Etoile Sportive et tous ses membres tiennent à remercier, tous ses donateurs et partenaires, l'équipe municipale, les supporters qui participent à la vie de notre association.

Nous vous souhaitons à tous ainsi qu'aux villageois

Meilleurs Vœux 2022

Association des ST-AUBIN

L'Association des Saint-Aubin a pour but premier d'organiser la participation de Saint-Aubin-des-Landes au rassemblement annuel des Saint-Aubin d'Europe. Au-delà de cette action principale, nous souhaitons impulser une dynamique et fédérer les saint-aubinois autour de la vie de leur commune dans un esprit de convivialité.



Composition du bureau :

Président : Julien Davenel
 Vice-président : Yannick Davenel
 Trésorier : Eric Billard
 Trésorier adjoint : Jean Davenel
 Secrétaire : Rozenn Davenel
 Membre : Yves Gérard

Tableau récapitulatif de la composition du bureau de Conseil d'Administration de l'Amicale des St Aubin d'Europe

Pascal MARTY	Président	Saint-Aubin-de-Cadelech
Alix LEBRUN	Vice-Présidente	Saint-Aubin Florennes (Belgique)
Julien DAVENEL	Vice-Président	Saint-Aubin-des-Landes
Caroline SOURD	Secrétaire	Saint-Aubin-sur-Loire
Fabienne FLEURENCEAU	Secrétaire Adjointe	Saint-Aubin-de-Blaye
Michel PERRON	Trésorier	Saint-Aubin-du-Jura
Marie-Astrid MULLER	Trésorière Adjointe	Sainte-Aubin-Le-Monial



DATE A RETENIR

RASSEMBLEMENT 2022

13 et 14 Août 2022 : Rassemblement à St Aubin JURA (39)
 Une réunion d'information sera organisée courant AVRIL 2022

Membres du Conseil d'Administration en tant qu'Administrateurs :

Philippe CARRE - Pierre ESPALDET
 Guy LECOMTE - Michel LIESSENS
 Doriane QUERO

31

LOCATION DE MATERIELS 2020/2021

L'Association propose divers matériels à la location pour les associations saint-aubinoises (ou extérieures) ainsi que pour les **particuliers résidant à Saint-Aubin-des-Landes**.

La friteuse peut être louée aux associations uniquement. (Précaution : protection électrique 32 A obligatoire)

Rappel : Les chapiteaux sont désormais équipés de lumières. N'hésitez pas à les demander lors de votre location.

Contact : Jean Davenel, 02 99 49 52 67 ou au 06 75 73 07 82

Julien Davenel, 02 99 49 28 95 ou au 06 48 60 20 89

Matériels	Associations de Saint Aubin	Associations extérieures	Particuliers résidant à Saint Aubin
Chapiteaux	Gratuit (caution = 250€)	1 = 130€ 2 = 200€ (caution = 250€)	1 = 100 € 2 = 150 € (caution = 250 €)
Lumière pour chapiteaux	Gratuit (caution = 250€)	1 rampe de néon = 10 € pour 1 chapiteau	1 rampe de néon = 10 € pour 1 chapiteau
Table + 2 tréteaux + 10 chaises	Gratuit	5 € l'ensemble	5 € l'ensemble
Percolateur	Gratuit (caution = 50€)	15 € (caution = 50€)	15 € (caution = 50€)
Friteuse	Gratuit (caution = 100€)	Pas de location	Pas de location

Association **UNC**

Commémoration du 11 novembre 1918

À partir de la place du Souvenir, le défilé a débuté avec la présence de la municipalité, des membres de la section et des portes drapeau et s'est dirigé vers le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie le président de l'association UNC de Domagné, Bernard Martin, a remis à Michel Fromont le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau pour ses 10 années de dévouement.

U.N.C. Combattants :

- Union Nationale des Combattants U.N.C.

- Association loi 1901. Membre de la Fédération Nationale des Anciens Combattants.

- Accueille toutes les générations du monde combattant, sans distinction d'opinions, de races et de religions

Pour :

- **Rassembler** : les femmes et les hommes qui portent ou ont porté l'uniforme pour la défense de la France. Les femmes et les hommes qui défendent les valeurs via le service civil ou militaire.
- **Maintenir et développer** les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité.

- **Agir** pour la défense des intérêts du monde combattant, ainsi que les veuves et orphelins

- **Perpétuer** les souvenirs des Combattants morts pour la France.

- **Contribuer** au travail de mémoire et de formation civique des jeunes générations.

- **Participer** à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

Composition du bureau U.N.C. St Aubin des Landes

Président : Tanneguy de la Chesnais

Vice-président : André Coureau

Trésorier : Michel Fromont

Membre actif : Jean-Louis Baslé



32

Club de **L'ENTRAIDE**

Tout d'abord, nous avons une pensée particulière pour nos défunts de l'année et leurs familles dans la peine.

Malheureusement l'année 2021 n'aura pas été une année ordinaire. A cause du Covid, les activités du club ont seulement repris en septembre. La situation sanitaire de 2021 ne nous a pas permis d'organiser les sorties habituelles (concours, spectacle, voyage). En espérant qu'en 2022, la situation redevienne normale, d'ici là, prenez soin de vous.

Nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé.

Le bureau du club de l'Entraide

Composition du Bureau :

Président : Marcel GERAUX

Vice-Présidente : Marie France HAQUIN

Trésorière : Germaine JOUAULT

Trésorière-Adjointe : Paule GATEL

Secrétaire : Michel BACHELIN

Secrétaire-Adjoint : Auguste LERETRIF

Membres : Christiane RUBIN, Denise HUARD

ADMR

Soirée du 26 novembre 2021

Depuis le début de la pandémie, le Conseil d'Administration de l'ADMR de Châteaubourg n'a pas pu organiser de moments de convivialité. C'est donc avec plaisir que nous nous sommes retrouvés ce 26 novembre autour d'un repas avec le personnel, le personnel retraité et les bénévoles.

L'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie. Notre association veille à adapter son offre de service en tenant compte de l'évolution de la société.

Ainsi notre activité se déploie en 4 pôles : les services et soins aux seniors, l'accompagnement du handicap, l'enfance et la parentalité, l'entretien de la maison. Avec nos valeurs de respect, d'attention et de discrétion, l'humain est au cœur de notre action au quotidien.

Une évolution notable a eu lieu à l'attention de nos salariés :

- Depuis un an, l'ADMR de Châteaubourg dispose d'un parc

de 17 véhicules de service qui rayonnent sur le secteur. Une partie de nos salariés en bénéficie. L'autre partie continue de recevoir une indemnisation des kilomètres parcourus.

- Nous l'espérons depuis longtemps, une revalorisation professionnelle a été appliquée au 1^{er} octobre 2021. Elle est personnalisée à chaque situation des salariés selon une grille d'appréciation.

L'aide à domicile est un emploi de proximité dans notre bassin de vie : Châteaubourg, St Jean, Marpiré, Domagné, Louvigné, Chaumeré, St Aubin des Landes, Cornillé, St Didier. Intéressé (e) ? alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

L'association s'appuie beaucoup sur ses bénévoles, très présents et actifs (accompagnement professionnel, évaluation des besoins des familles, tâches administratives, suivi des véhicules de service).



pour tous, toute la vie, partout

Si le milieu associatif vous intéresse venez rejoindre l'association ADMR ! Nous souhaitons remercier notre personnel, nos retraitées, ainsi que les bénévoles pour leur engagement. Nous remercions également les maires de notre territoire qui nous accompagnent avec le contrat d'objectif et la mise à disposition de salles.

A.D.M.R. CHATEAUBOURG

9 rue Pasteur

35220 CHATEAUBOURG

02 99 00 91 91

Mail : chateaubourg.asso@admr35.org



Secours CATHOLIQUE



Le Secours Catholique est une association reconnue d'utilité publique dont le projet national est ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL.

L'équipe locale du Secours Catholique a pour mission de venir en aide auprès des personnes en situation de précarité. Les demandes nous sont relayées par les services sociaux. Nous sommes plus de 20 bénévoles et sympathisants et nous intervenons dans le secteur géographique suivant : Châteaubourg, Cornillé, Domagné, Louvigné de Bais, St Aubin des Landes, St Didier,

St Jean sur Vilaine, Servon sur Vilaine. Pour mener à bien nos actions, nous travaillons en partenariat avec le CCAS (centre communal de l'action sociale) ou la commune.

Cette année, les actions suivantes ont été menées :

- Aides d'urgence de type alimentaire ou essence
- Ecoute des personnes en situation de précarité
- Aide aux devoirs et cours d'alphabétisation près de personnes étrangères ou gens du voyage
- En partenariat avec un producteur

local, redistribution de légumes invendus aux familles accompagnées

- Proposition de projets de vacances à prix modique dans un mobil home à Dinard pendant l'été
- Aide à des emménagements et déménagements
- En début d'année, distribution d'un colis en remplacement du repas de fin d'année 2020
- Sauf problème sanitaire, le repas convivial est programmé le samedi 4 décembre 2021 à la Peinière.



Invitation à la cérémonie des vœux

Monsieur Christophe FESSELIER et le conseil municipal invitent l'ensemble des habitants de Saint-Aubin-des-Landes à la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu

Le dimanche 16 janvier 2022 à 11h, à la salle polyvalente

(sous réserve de l'évolution des restrictions sanitaires)

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.

(N'oubliez pas votre pass sanitaire)



NAISSANCES

Voici les événements survenus en 2021 dont nous avons eu connaissance et dont nous avons eu l'autorisation de publier.

MARTIN.....	Servan.....	20-déc-20
BASSET.....	Clémence	25-déc-20
CALLET	Thomas.....	04-janv-21
MORDRET.....	Milo	07-janv-21
MAUDET.....	Clémence	29-mai-21
HEINRY	Maël	21-juin-21
MARTIN.....	Roman.....	08-juil-21
MONTERRAIN.....	Noah	21-sept-21



MARIAGES

FAUVEL Julien et LARCHER Laura	6-mars-21
ARTHAUD Frédéric et FERT Floriane.....	24-avr.-21
GERARD Frédéric et MARTIN Laurence	31-juil.-21

DECES

CRAVERI	Jacques	08-janv-21	84 ans
HAQUIN née BOGUAIS.....	Marie-Jeanne	11-mars-21	71 ans
RENOU	Sébastien.....	15-mars-21	45 ans
HERIAU	Roger	26-mars-21	72 ans
VERMEULEN	David.....	06-avr-21	53 ans
LE GOC née THIBAUT	Danielle.....	24-avr-21	70 ans
SALMON.....	Raymond	15-juil-21	79 ans
GEFFRAULT	Isidore.....	09-août-21	90 ans
NKIKABAKA	Alphonse	28-oct-21	51 ans





Bonne année
2022

